

Édito

**RÉINSTAURONS LA
TAXE KILOMÉTRIQUE
ET DONNONS LA AUX
REGIONS !**



MOUNIR SATOURI

Il y a quelques mois, le gouvernement cédait à la pression de la rue et repoussait aux calendes grecques l'instauration d'une taxe kilométrique poids lourds. Une taxe issue d'un large consensus au Grenelle de l'environnement et qui avait pour objectif de rationaliser le trafic des camions et de financer des infrastructures alternatives à la route, ainsi que développer le fret fluvial, par exemple.

Les media viennent de mettre en lumière les conséquences de cet ajournement. Les 900 millions que cette taxe poids lourds devaient rapporter à l'Etat auraient ainsi permis de financer des lignes de bus, de tramways supplémentaires, sur la France entière.

En Ile-de-France, ce sont près de 200 millions qui auraient ainsi dû permettre à la Région d'accélérer son renouvellement des infrastructures franciliennes.

Les écologistes redemandent la mise en place de cette taxe, comme outil supplémentaire de fiscalité régionale.

Le droit d'interpellation populaire en ligne !

Enfin !! Deux ans après que les écologistes ont poussé et obtenu le droit d'interpellation populaire, la Région Ile-de-France met en avant cette possibilité qu'ont les Francilien/nes de soumettre à la Région un sujet relevant de ses compétences et qu'ils souhaitent inscrire à l'ordre du jour. Elle doit être sous forme de pétition et recueillir 50 000 signatures en provenance des huit départements.

CE MOIS-CI

- Feu vert pour le plan de méthanisation
 - Le logement des jeunes soutenu
 - Handicap : l'Agenda 22 en 75 fiches actions
 - La région cheffe de file dans la lutte contre le réchauffement climatique
 - la Région hors zone pour le traité transatlantique
- **Vers un moratoire de l'exploitation du gypse sur le Fort de Vaujours**

RUBRIQUES

- Vos élu/es font l'actu
- L'agenda
- Les appels à projet en cours
- **Reportage : les produits franciliens à l'honneur au salon de l'agriculture**

FEU VERT A LA METHANISATION

« Développer la méthanisation en Ile-de-France c'est valoriser des déchets et créer de l'emploi local », rappelle Corinne Rufet, Vice-présidente en charge de l'environnement, de l'énergie et de l'agriculture. La production de biogaz à partir de matière organique pourrait en effet représenter 19% de l'effort de développement des énergies renouvelables et locales. L'objectif des écologistes, validé par la Région : doubler l'énergie générée en dix ans en passant de 11 200 GWh en 2009 à près de 20 600 en 2020.

Le principe de cette technique est de transformer des déchets contenant des matières organiques (fumier, lisiers, purin, déchets de culture, alimentaires, boues de stations d'épuration...) pour produire du gaz : le méthane. Ce biogaz peut ensuite être transformé en chaleur, en électricité et en carburant pour véhicules.

La Région apportera un soutien technique et financier à la création d'installations de méthanisation et présentera une animation territoriale à l'échelle régionale

Plus d'informations sur ce plan méthanisation en ligne

Echos de la session régionale

- Mise en place du quotient familial dans les lycées
- renégociation de la convention avec l'Agence des espaces verts
- Paris Région Entreprise vers la transition écologique?

DES LOGEMENTS SOCIAUX ET DES RESIDENCES POUR LES JEUNES

« Grâce aux écologistes et à leur promesse de campagne : 1 milliard pour le logement, la Région est devenue un acteur reconnu de la politique du logement en Ile-de-France », constate Jean Lafont lors de son intervention en séance. Le rapport adopté lors de cette session engagera le soutien à plusieurs dispositifs nationaux adoptés grâce au travail de Cécile Duflot au ministère du Logement.

La Région s'est ainsi engagée à soutenir le pacte entre l'Etat et le mouvement HLM afin de contribuer à la construction effective de 150.000 logements locatifs sociaux chaque année. « Il y a encore plus de 500.000 demandeurs de logements sociaux en attente en Île-de-France, rappelle Emmanuelle Cosse vice-présidente en charge du Logement, nous continuerons à nous battre sur ce front jusqu'à ce que chacun puisse se loger dignement »

Par ailleurs, la Région soutiendra la création de résidences pour les jeunes et les étudiants et la mise en place d'une caution dans l'attente de la mise en place définitive de la Garantie Universelle des Loyers en 2017. Enfin, les partenariats entre la Région, l'Union Régionale des Foyers de Jeunes Travailleurs et les associations CLLAJ (qui agissent pour le logement des jeunes) qui avaient démontré leur efficacité ont été reconduits jusqu'en 2015.

Le chiffre du mois : 16 000

Pour renouveler le parc de véhicule et accélérer l'abandon du diesel, les écologistes régionaux ont fait adopter un plan d'aide au déploiement des véhicules électriques, hybrides ou biogaz. Le financement de 16 000 bornes de rechargement rapides sans abonnement sera facilité sur le territoire d'ici 2020.

AGENDA 22 : LA LUTTE CONTRE LE HANDICAP EN ACTIONS

« En Ile-de-France, plus de trois millions de personnes vivent avec un handicap », rappelle Julie Nouvion. Pour faciliter l'accès à l'emploi, à la culture, aux soins, pour adapter les transports, les centres de formation... Les écologistes ont fait du handicap une priorité régionale. 75 fiches actions pratiques ont été proposées. « Nous les avons élaborées en concertation avec le Conseil consultatif du Handicap, le Conseil régional des Jeunes et l'ensemble des vice-présidents. Leur efficacité sera réévaluée chaque année », relate Laure Lechatellier, Vice-présidente en charge de l'Action sociale, des Formations sanitaires et sociales, de la Santé et du Handicap.

COUP DE GUEULE

La Région se déclare hors zone pour le traité transatlantique

En cours de discussion sans aucun contrôle démocratique, le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement pourrait aboutir à une libéralisation réglementaire, qui ferait voler en éclat les normes sociales et environnementales appliquées en Europe et dans notre pays. En séance, une partie de la gauche régionale a déclaré l'Ile-de-France hors zone dans le cadre de ce traité. Espérant que cet acte symbolique accélèrera la mobilisation contre cet accord. Ce traité pourrait permettre aux sociétés privées de porter plainte contre les Etats qui voteraient des lois allant contre leurs intérêts économiques !

FORT DE VAUJOURS : VERS UN MORATOIRE

« Il est du devoir de la Région de faire la transparence sur les contaminations réelles autour du Fort de Vaujours et d'en protéger les riverains », a rappelé Nadia Azoug lors de la dernière session régionale, à propos du Fort de Vaujours. Les attermoissements sur les risques liés à l'extraction du gypse sur ce qui a été un site de tests de détonateurs nucléaires vont bientôt cesser avec la dernière communication de la commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (Criirad) confirmant les contaminations et les inquiétudes des écologistes, militants et riverains. En attendant, la demande des écologistes a été entendue et Corinne Rufet, vice-présidente en charge de l'Environnement a confirmé au nom de l'exécutif régional qu'un moratoire serait demandé en attendant des études plus complètes.

COUP DE COEUR

Cop21 : la région sera cheffe de file

En 2015, c'est Paris qui reève le défi d'abriter la conférence internationale sur le climat. Pour impliquer les citoyens et notamment les jeunes dans la lutte contre le réchauffement climatique, pour animer les réseaux... la Région organisera des débats territoriaux et assurera l'implication citoyenne.

VOS ÉLU/ES FONT L'ACTU :

- 20 Minutes : Mounir Satouri, président du groupe, rappelle l'importance de la protection des terres agricoles franciliennes
- 20 Minutes : Mounir Satouri et Corinne Rufet demandent un moratoire sur le Fort de Vaujours
- AEF : Le plan méthanisation régionale expliqué par Corinne Rufet, V.P. Environnement, agriculture et Energie
- L'Humanité : Mounir Satouri déplore le secret entourant les négociations du partenariat transatlantique, avec le risque de voir voler en éclats les normes sociales et environnementales
- RTL : Pierre Serne, V.P Transports et mobilités, rappelle que ce qui manque le plus, c'est le trajet banlieue-banlieue
- Le Journal du dimanche : « Objectif mille bornes en IdF », et même plus, pour Pierre Serne

Agenda

- 6 mars, « féministes d'hier, combats d'aujourd'hui », centre Hubertine Auclert
- 11 mars, Causons gaspillage alimentaire ! (Graine Ile-de-France) - 8 mars, journée internationale du droit des femmes
- 11 mars, présentation de l'enquête sur la gestion des déchets ménagers, IAU
- 13 mars, « accessibilité et handicapé, comment aller vers plus d'égalité », formation.
- 15 mars « L'Économie Sociale et Solidaire, Progrès pour l'Homme ? Progrès pour l'Économie ?
- 20 mars, Forum Entreprise et Handicap, Pass pour l'Emploi
- 20 mars, journée mondiale de l'eau
- 27 mars, journée « handicap et animations nature », organisée par Natureparif
- 8 avril, forum gaspillage alimentaire, dans l'hémicycle régional.

Appels à projets

- Aide à la structuration des associations environnement et à l'éducation à l'environnement et au développement durable, jusqu'au 4 avril
- Encouragement à l'innovation responsable pour une mobilité durable - jusqu'au 15 avril
- Soutien aux espaces de travail collaboratif, jusqu'au 26 mars
- Développement des Groupements d'Employeurs franciliens, 31 mars
- Solidarité internationale, vers les pays victimes des dérèglements climatiques, jusqu'au 30 avril
- Aide à la mobilité internationale des doctorants, jusqu'au 30 mai
- Etablissements d'hébergement des femmes en difficulté - permanent



Les produits franciliens à l'honneur au salon de l'agriculture

Il est possible de consommer local, et bon, en Ile-de-France ! Pour la première fois, un restaurant entièrement approvisionné en produits franciliens a permis à chacun de le vérifier. Gros succès aussi du stand Ile-de-France avec une quarantaine de producteurs locaux et un stand d'accueil à la ferme représentant une cinquantaine de producteurs qui vendent directement aux consommateurs.

Corinne Rufet, Vice-présidente Agriculture, Environnement et Energie a mis l'accent sur les actions majeures de la région pour développer une agriculture locale de qualité. De nombreux dispositifs permettent en effet d'acquérir du foncier agricole, de former les agriculteurs, de les aider à s'organiser pour décrocher des marchés importants et organiser des circuits courts...

Pour en savoir plus, c'est sur notre site !

Pour nous suivre (cliquez sur les icônes)



Retrouvez cette infolettre sur notre site : <https://elus-idf.eelv.fr>

Pour nous contacter
eeelv@iledefrance.fr
01 53 85 69 45

